

Billet de blog n°11

L'impact à court terme de la crise Covid-19 sur l'industrie manufacturière en Afrique : évaluations d'experts africains

Michaël Goujon et Edouard Mien

chercheurs au CERDI UCA CNRS, IRD

23 Octobre, 2020

Quel était l'impact à court-terme de la crise sur l'industrie manufacturière en Afrique au printemps 2020 ? Les informations alors restaient partielles sur la situation pour des pays peu couverts par les rapports internationaux et études et enquêtes nationales. Nous avons donc mené une enquête auprès d'experts africains dans le courant des mois d'Avril et Mai. Les principaux résultats sont publiés en septembre dans un article de la revue Secteur Privé et Développement et relayé par Jeune Afrique (28/09/2020). Ces experts africains, pour la plupart économistes, universitaires ou cadres supérieurs dans les administrations, ont été contactés en utilisant une partie du réseau des anciens étudiants du CERDI, issus de formation continue et de doctorat. L'intérêt d'une telle enquête est qu'elle peut permettre d'avoir une vision d'ensemble basée sur des réponses d'experts, sur le terrain, et bien informés, et comparables d'un pays à l'autre.

Eléments de méthode

Afin d'obtenir des réponses rapidement et en nombre suffisant, le questionnaire est court et se limite à demander le jugement des experts sur l'impact (« positif », « nul », « faiblement négatif », « négatif », « fortement négatif », « ne sait pas ») sur l'industrie manufacturière de leur pays, sur 10 sous-secteurs produits, et sous-secteurs analytiques (milieu urbain / milieu rural, secteur formel / secteur informel, pour le marché local / pour l'exportation, grandes entreprises / petites entreprises). Les experts ont également été questionnés sur les principales causes de l'impact parmi 6 choix : causes sanitaires, restrictions administratives, ruptures des chaînes de production, demande locale, demande étrangère, financement de la production. Le questionnaire a été envoyé par mail permettant un échange personnel avec chaque contact et répondant.

Nous avons procédé à un échantillonnage en boule de neige (« *snowball sampling* ») car nous ne cherchons pas forcément à avoir le plus grand nombre de répondants, mais des répondants que l'on peut qualifier d'experts. Le questionnaire a été envoyé entre le 13 et 21 mai à environ 130 premiers contacts. Les premiers destinataires sont principalement d'anciens étudiants en économie du CERDI (formation continue ou doctorat), qui occupent actuellement des fonctions diverses (cadres supérieurs dans les administrations, Ministères de l'Economie et instituts statistiques, universitaires). Certains ont d'ailleurs chargés par leur administration ou service de la question Covid. Ces premiers contacts ont pour certains transféré le questionnaire à leur réseaux (mais ces seconds contacts sont restés en nombre limité). Entre les 14 mai et 13 juin, nous avons reçu les réponses de 88 experts (73 questionnaires ont été reçus en l'espace de deux semaines, du 14 mai au 29 mai).

Un total de 19 pays africains sont couverts par les réponses (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, R.D. Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée, Mali, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Niger, Ouganda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie), auxquels s'ajoutent deux questionnaires d'Haïti et deux questionnaires d'experts ayant souhaité donner leur avis pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. L'agrégation des réponses, alors que certains pays sont plus représentés que d'autres, repose sur la comparabilité de ces réponses mais également sur l'hypothèse d'une certaine similarité des secteurs entre les différents pays (plus précisément, il faut que la variabilité entre les sous-secteurs l'emporte sur la variabilité entre pays). Lors de nos échanges, cette hypothèse n'a pas été rejetée par certains des répondants qui ont une vue et une appréciation régionale.

Les résultats

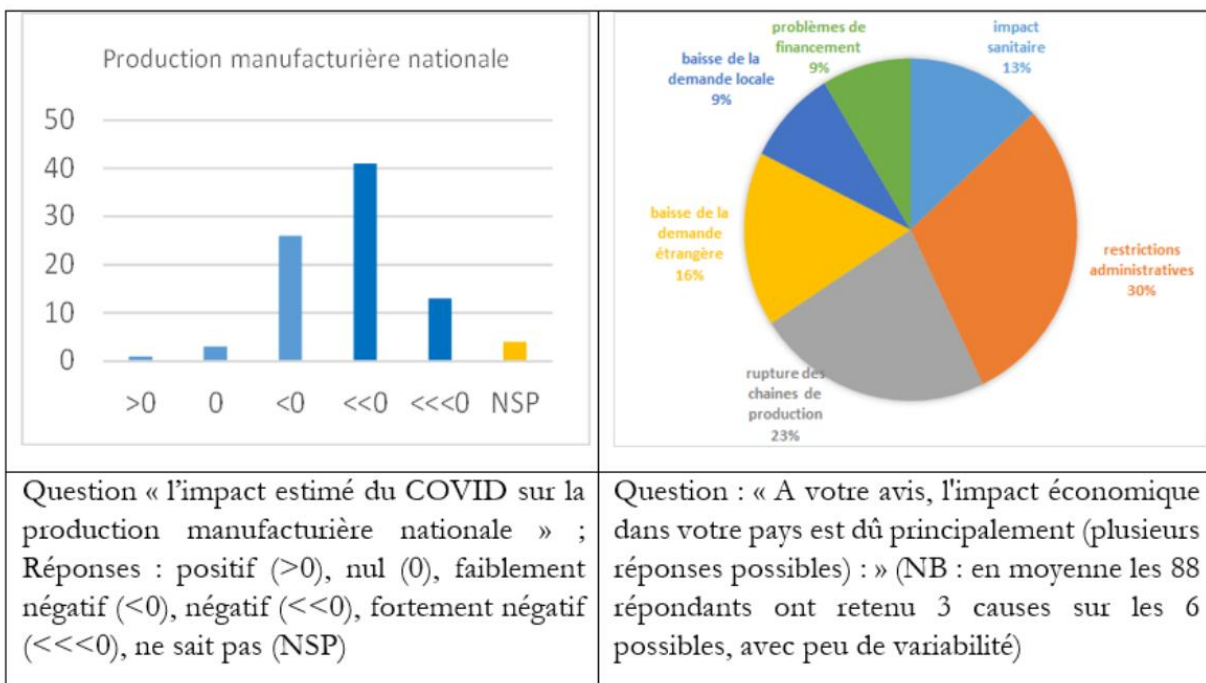
Les réponses montrent une relative variabilité, du fait de la complexité des processus en cours à l'époque. La part des réponses « Ne sait pas » dans le total des réponses aux questions sur les impacts sectoriels (sur les 88 questionnaires à 19 questions) est de 10%. S'agissant de la question de l'impact sur le secteur manufacturier dans son ensemble, sur les 88 répondants, 41 considèrent que l'impact est négatif, 26 faiblement négatif et 13 très négatif.

S'agissant des sous-secteurs produits, sans surprise, seule la production pharmaceutique semble pouvoir bénéficier de la crise (pour la moitié des répondants). Les sous-secteurs considérés comme étant les plus affectés sont « alimentation, boissons » et « machines, équipement, matériel de transport », suivis de « matériaux de construction, ciment » et « textile, habillement, cuir », en accord avec les premières conclusions des enquêtes auprès des entreprises évoquées précédemment. Les réponses « Ne sait pas » sont plus nombreuses pour les sous-secteurs produits « cokéfaction raffinage chimie » et « caoutchouc et plastique », ce qui pourrait s'expliquer par le fait que ces productions sont faibles ou qu'elles portent sur des biens intermédiaires et non finaux.

S'agissant des secteurs analytiques, l'impact est globalement négatif mais il est nettement plus important pour la production destinée à l'exportation (vs celle pour le marché local). La production est aussi, mais avec moins de netteté, plus affectée négativement en milieu urbain (vs rural), dans le secteur formel (vs informel) et pour les grandes entreprises (vs petites).

S'agissant de la question sur les causes de l'impact ou canaux de transmission de la crise, le nombre moyen de réponses par répondant sur 6 réponses possibles est de 3,0 ce qui paraît relativement

« équilibré ». De loin, pour ces experts l'impact subi par le secteur manufacturier dans leur pays est dû principalement aux restrictions administratives et à la rupture des chaînes de production (qui peuvent donc toucher des pays n'appliquant pas de mesures restrictives fortes), devant la baisse de la demande étrangère ou les causes sanitaires. On ferait donc face principalement à des contraintes côté offre et l'impact serait relativement indépendant du degré d'extraversion de l'industrie manufacturière.



Qu'en est-il du Maroc ?

S'agissant du Maroc, nous avons reçu l'avis de deux experts. Leurs avis sont relativement convergents, même s'ils diffèrent quelque peu pour certains sous-secteurs – produits. Les résultats montrent que la situation du Maroc a pu être comparable à celle des autres pays couverts. Les deux experts déclarent un impact « négatif » sur l'ensemble de la production manufacturière (mais un impact « nul » pour la production de biens alimentaires et boissons). Un des experts considère que l'impact sur les petites entreprises artisanales a pu être plus important que l'impact sur les grandes. Cependant, pour les deux experts, les mesures de restrictions administratives (le confinement à partir du 20 mars précédé par des restrictions sur les déplacements et fermetures des écoles), la rupture des chaînes de production, la baisse de la demande étrangère, mais aussi la baisse de la demande locale ont constitué les causes principales de l'impact économique. Ces éléments peuvent compléter les enquêtes auprès des entreprises (du secteur formel) menées en avril par la Confédération Générale des Entreprises du

Maroc et le Haut-Commissariat au Plan qui montraient que le secteur textile, les industries métalliques et mécaniques ont été les plus fortement touchées, comparé à un impact plus faible pour l'industrie agro-alimentaire.

Références

Goujon M., Mien E. (2020) “ L'impact à court terme de la crise Covid19 sur l'industrie manufacturière en Afrique: évaluations d'experts africains ”, Études et Documents, n°7, CERDI



Revue *Réflexions Économiques*

RéfÉco est une revue thématique qui s'adresse au grand public, y compris les non-initiés, pour lui présenter des travaux académiques portant sur les questions de développement. Son ambition est de nourrir le débat au niveau de la société sur les questions d'économie. Elle est animée et gérée principalement par l'Équipe de Recherche en Économétrie Appliquée (ÉRÉCA) de la Faculté de droit – Aïn Chock – de Casablanca.



<http://refeco.org/>



[/revuerefeco](https://www.facebook.com/revuerefeco)



[/réflexions-economiques](https://www.linkedin.com/company/reflexions-economiques)